



LE PETIT LOVERVALOIS

vous informe des manifestations culturelles, sportives, folkloriques et autres qui se déroulent dans le courant du mois à LOVERVAL.

Editeur responsable : Michel MONSEUR, Allée N-D de Grâce, 50 Loverval
071/43.76.56 ruesnom@gmail.com



Photos-souvenirs de ce week-end...

Samedi 23 : la grande table des produits à base de rhubarbe est dressée...



Une partie du comité et les deux barmen sont prêts à accueillir les visiteurs...



C'est le jour de la retransmission du match Belgique-Tunisie... Nicole prépare ses tartes sous les couleurs de la Belgique... Au bar, Aurélien et Maxime soutiennent leur pays à leur manière, tandis que le président met sa caisse en ordre pour prendre les commandes des clients qui devraient arriver après le match !



Parmi eux, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de la peintre lovervaloise, Hermine Meunier, (ici aux côtés de son époux et de la famille Caudron) qui nous a prêté, le temps d'un week-end, sa dernière œuvre typiquement locale qui a récolté un succès mérité parmi les visiteurs !



Dimanche 24... L'heure de l'apéritif...
Enfin les premières commandes de nos traditionnels cocktails de rhubarbe qui allaient connaître au cours de la journée un succès sans précédent... !



Quant à nos tartes, elles partaient « comme des petits pains » !
La plupart étaient dégustées dans notre cafeteria.





Au Magnolia... Excursion des 26 et 27 mai

Cette année, les organisateurs, M et Mme Wathelet-Brasseur, ainsi que leur fils Didier et son épouse Monica, nous ont emmenés en autocar (Bourdon de Mariembourg) vers le « **Pas de Calais** » pour un voyage de deux jours qui a attiré une cinquantaine de personnes, dont une bonne dizaine de Lovervalois, vers de très belles destinations que furent : la ville d'**Arras**, un hôtel 4 étoiles à **Hardelot** près de la Manche et, le lendemain, un musée extraordinaire à **Ambleteuse**. Après un excellent repas de midi à **Boulogne**, nous avons atteint notre objectif final, le **Cap gris nez**, avant de repartir vers la Belgique.

Peu d'entre nous s'imaginent le travail de préparation d'un tel voyage réalisé sans passer par l'intermédiaire d'une agence. Le mérite en revient à Maggy Wathelet, aidée par les membres de sa famille, qui a passé des heures de recherches et communications diverses pour arriver à un résultat que l'on peut qualifier d'excellent.

En voici quelques détails tels qu'annoncés par Didier Wathelet, auteur d'un carnet de voyage fort utile.

La ville d'Arras (appartenant jadis au Comté de Flandres) est réputée pour ses deux places aux constructions de style baroque formant un ensemble architectural unique au monde. Son beffroi et sa citadelle sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une particularité inédite située en dessous de l'Hôtel de Ville : les BOVES ! Ce sont des galeries creusées dans la craie, dès le IXème siècle, qui deviennent avec le temps des caves, des entrepôts et aussi des abris pendant les bombardements. Nous avons visité ces Boves où la température constante est de 11°. Etant bien prévenus, nous n'avons pas attrapé un rhume. A l'extérieur, nous avons escaladé (l'ascenseur nous a fortement aidés) le beffroi d'où l'on pouvait admirer la ville entière où quelques-uns de nos amis restés en bas s'affairaient sur le marché de la grande place où les melons étaient à la portée des bourses les plus diverses. Après un repas dans un beau et bon restaurant tout proche, nous avons pu visiter le cœur de la ville avec des guides professionnels. Nous sommes ensuite partis vers la « Manche » pour profiter d'un superbe hôtel dans lequel un repas bien dosé et une literie parfaite nous ont fait oublier quelques contractions musculaires encaissées pendant nos découvertes préalables

Le lendemain matin commença par la visite du musée 39-45 d'Ambleteuse qui comporte une collection exceptionnelle de 120 mannequins entièrement équipés. Je n'avais jamais vu un musée de ce type aussi bien agencé. La visite fut clôturée par la projection d'un film retraçant les actualités d'époque. Aux rugissements des chars et canonnades se mêla le doux ronflement d'un des spectateurs qui devint de plus en plus fort en fonction de l'éloignement progressif des engins blindés qu'on nous projetait. A la fin, nous avons eu l'impression qu'un char était en train de nous attaquer par derrière dans la salle de projection... Tout cela a été vite oublié et classé dans les bons souvenirs avant d'atteindre Boulogne où nous avons pris un excellent repas tout près du port. C'est au cours du retour à pied vers l'autocar que notre organisatrice eut le désagrément de faire une chute qui s'est révélée sans gravité heureusement. Elle fut relevée par une bonne quinzaine de mains disponibles dont celles de la sympathique infirmière Françoise qui décréta, après un examen bref, doux mais efficace que tout était sous contrôle.

Le voyage atteignit alors son but final : la visite du Cap Gris Nez, cette falaise de 45 m de haut au cœur de la côte d'Opale ! L'Angleterre n'était pas visible mais on la soupçonnait au loin, à 34 km dans la brume. Des guides professionnels nous ont expliqué que le Cap Gris Nez est un haut lieu d'observation des oiseaux migrateurs, c'est un site remarquable classé en zone naturelle d'intérêt écologique pour la faune et la flore. Le détroit qui nous faisait face (la Manche) est un des plus fréquentés au monde avec plus de 500 mouvements de bateaux en moyenne par jour. Le phare du Cap Gris Nez a un faisceau dont la portée est de 45 km.

La journée a été splendide et la route du retour fut un peu embouteillée aux environs de Lille. Les membres du Magnolia étaient visiblement très contents car certains se sont précipités vers Maggy pour lui demander où elle comptait nous emmener l'année prochaine. Merci Maggy, Edgard, Monica et Didier pour votre dévouement qui nous a apporté de la joie, des connaissances et des amitiés nouvelles pendant ces deux jours très bien étudiés.



Le Royal C.I.T. Loverval a fêté ses 90 ans...

Niché à l'abri des regards, entouré de toutes parts de villas et jardins, le **Cercle Intime de Tennis** accueille ses Membres, chaque année, de Pâques à fin septembre (parfois plus tard suivant la clémence du climat automnal) depuis nonante ans...

A l'occasion de ce 90^{ème} anniversaire, le club organisait, dans ses installations, une soirée festive ce vendredi 15 juin sur le thème du tennis d'antan.

Le temps était aussi de la partie, ce qui permettait aux organisateurs d'accueillir, dès 18 heures, les Membres et sympathisants à l'extérieur, tout autour du club-house.



Ces derniers eurent l'occasion d'assister à un match-exhibition entre deux joueurs (Hugues Belsack et Vincent Hawotte) en tenue d'époque et raquettes en bois. Même l'arbitre (Antoine Mazy) ne dérogeait pas à la règle !

Il s'agissait d'exhibition plutôt que de match car les services, coups droits et revers ne pouvaient être appuyés de crainte de nuire à l'état des raquettes...

Ce spectacle était suivi par un nombre de plus en plus important de spectateurs dégustant leur apéro à bulles...

C'était ensuite la partie protocolaire avec les discours de Alain Hawotte, président, Jean-Louis Roger, past-président, Guy Wautelet, échevin des sports et Jean Jacquart, représentant l'AFT.



Dans une ambiance lampions et musette (André Loppe accordéoniste), la soirée se poursuivait par un walking dinner. Des verrines et brochettes, des bières et du vin étaient servis aux invités qui pouvaient profiter de la douceur du temps pour déambuler à leur guise de groupe en groupe, de table en table, s'installer sur un banc, un fauteuil et entretenir moult conversations... Ce système de repas privilégie les rencontres entre tous les participants, l'esprit de camaraderie, l'esprit club...





Le soleil se couche...
Certains continueront encore un moment la fête
en plein air...
D'autres gagneront le club-house pour la soirée
dansante qui prolongera cette journée mémorable...
jusqu'au lever du soleil !



Quelques jours plus tard, le Petit Lovervalois a rencontré Mathieu Toscan, gérant du club-house...
Ce dernier signale que de nombreux voisins ont répondu à son invitation cordiale et participé à l'événement.
Il tient à les remercier et profite de l'occasion pour signaler que le club est ouvert non seulement aux Joueurs de tennis mais aussi à tous les Lovervalois désireux de profiter de son bar, de sa terrasse, pour se désaltérer ou (et) se restaurer.
Mathieu a plein d'idées à ce sujet. Il nous communiquera ses projets prochainement...



Discours de Alain Hawotte, président du RCIT

Monsieur L'Echevin des Sports Guy Wautelet,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Monsieur Jean Jacquart représentant l'Aft ,
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des clubs voisins et
amis,

Monsieur le Past Président Jean Louis Roger,
Mesdames et Messieurs anciens et actuels membres du comité,
Mesdames et Messieurs sponsors, voisins, membres et sympathisants,

Merci pour votre présence, signe d'intérêt mais surtout d'amitié.

Notre cher RCIT LOVERVAL fête aujourd'hui ses 90 ans.

C'est donc en 1927 que le « Cercle Intime de Tennis de Loverval » est porté sur les fonts baptismaux par quelques passionnés jouant sur les trois terrains de « la Laiterie du bois » situés ici même .

Disposant de vestiaires de l'autre côté de la rue, dans le bâtiment de Mr et Mme PIERQUIN, le CIT LOVERVAL disputait en pantalon blanc et jupe longue ses premiers matchs.

Juste avant-guerre sortira de terre sous le dessin de Jacky DEPELSENAIRE notre club house qui était et reste une résidence secondaire de nombreuses familles.

Le temps passe vite et le CIT s'illumine, non seulement grâce à ses 4 premiers projecteurs mais aussi par le talent de ses membres : le club comptera en ses rangs, sous les Présidents Decrucq et Cosyn, trois séries A : Martine DUMONT, André STAF et André VALENTIN qui reste à ce jour actif au sein de la Fédération Francophone de Tennis, deux vainqueurs de l'Espérance Marianne COSYN et le même André VALENTIN, une championne de Belgique de série C, Monique Brunée-Lahaut, et une équipe championne de Belgique avec Messieurs STAF, VALENTIN, DUMONT, DEPELSENAIRE, STORDEUR et COSYN qui firent du CIT le troisième club de Belgique.

Dans les années 80, le CIT devenu Royal se développera encore sous le Président Chainaye en agrandissant le club house et en se dotant de deux autres terrains éclairés.

Vinrent les années 90, le RCIT sous l'impulsion du Président Roger, malgré la féroce concurrence des « terrains couverts » qui s'ouvraient un peu partout, conserva son cadre agréable, son caractère familial et ses membres fidèles, tout en développant une école de tennis performante.

Le comité actuel qui m'a fait l'honneur d'être choisi comme Président a pour but de maintenir et de magnifier l'esprit si particulier du RCIT LOVERVAL. Le vintage revisité ne revient-il pas à la mode ?

Outre la convivialité, notre objectif est aussi sportif : le dernier tournoi de double au nombre de participants en hausse en est une preuve et notre palmarès qui s'est enrichi de nombreux titres les années précédentes et même d'un nouveau titre hennuyer en M45/1 ce dernier weekend en est une autre. Il reste encore deux finales à jouer ce weekend en M45/2 et 55/1 pour un triplé hennuyer historique. Un couronnement pour ce 90eme.

Cependant pour maintenir notre club au niveau que nous souhaitons, il nous faudra aussi, tôt ou tard, proposer une solution hivernale à l'école de tennis et à nos membres sans oublier les restaurations nécessaires de notre clubhouse. Sachez que nous y travaillons et étudions plusieurs solutions.

Il est temps maintenant de remercier l'équipe de la gérance menée par Matthieu qui a sa part dans l'ambiance du club et Jean François Buhrin, en charge de cet évènement, ainsi que tous ceux et celles qui ont organisé ou offert leur présence bénévole pour ce 90eme anniversaire.

Vive Loverval, Vive l'AFT, Vive le RCIT, Vive Justine, Kim, Elise, David et nos équipes nationales, Vive Vous et Vive le tennis...

Merci et que la fête commence...





Réunion de Quartier (spéciale RCIT) du 27 juin 2018

Présents :

- **pour L'Administration Communale** : Christine Laurent, échevine des travaux, Guy Wautelet, échevin des sports
- **pour le RCIT** : Alain Hawotte, président, Bernard Vael, responsable des terrains et abords, Isabelle Kozyra, responsable des tournois. Mathieu Toscan, gérant du club-house
- **pour le Comité de Quartier** : Letizia Piret-Corona, présidente, Nicole Asset
- **riverains** : Marie-Christine Cromphaut, Christine Meurisse, Gérard Londot, Vincent Brandin, Michel Monseur.

Letizia a été sollicitée par téléphone par Mr Avaux, voisin du CIT, se plaignant de nuisances sonores, éclairage oublié sur les terrains, stationnements sauvages, manque de civilités, non-respect du sens interdit... et qu'il avait fait courir une pétition dans le quartier à ce sujet.

Mr Hawotte répond qu'au niveau des incivilités on peut difficilement faire quelque chose à part sensibiliser les gens. Les membres du Comité du CIT s'engagent à faire les remarques à ce sujet. D'ailleurs, à l'entrée du club et sur sa page d'accueil un message informe désormais les membres :

« Depuis quelques semaines, certains voisins se plaignent de divers désagréments comme parking sauvage devant les garages, bruits divers tard le soir en sortie de clubhouse, miction même sur les haies privées. A tel point qu'une réunion a été initiée par Mme Corona (comité de quartier) ce mercredi 27 juin 20.00h pour trouver un terrain de bonne entente cordiale entre le club et le quartier comme depuis 90 ans. Prenant les devants, le comité et le gérant ont investi dans un panneau demandant le silence dans la rue et le respect des voisins Pourriez-vous également avertir le gérant lors de la fin de vos parties sur terrains éclairés afin de limiter le coût de celui-ci et la gêne de l'environnement. »

En ce qui concerne les critiques au niveau sonore, on a demandé à Mathieu de baisser le volume et faire rentrer les gens à l'intérieur à partir de 22h, ce qui se fait depuis quelques jours.

Un riverain s'exprime : ce ne sont pas les gens qui jouent au tennis qui dérangent, sauf quand il est 23h et que l'on crie comme Monica Selles et Hulk. Le fait d'organiser des soirées comme l'ouverture de la saison ou l'anniversaire du club, à partir du moment où on est prévenus c'est acceptable. C'est bien de mettre un panneau pour sensibiliser vos membres. Un autre riverain s'exprime : par moments, on laisse l'éclairage sur les terrains, même inoccupés, jusque 2 ou 3 heures du matin. Les chambres sont éclairées et c'est désagréable. Comment cela fonctionne ? Qui éteint et qui allume ? Le riverain demande s'il n'est pas possible d'orienter les luminaires de sorte que ça ne le gêne plus ?

Madame Laurent lit la pétition qui comprend trois pages et 33 signatures.

Mrs Londot et Brandin signalent qu'ils ont bien signé une pétition mais ils n'ont pas vu cette lettre-là. C'était un texte d'une demi page seulement.

Mr Hawotte veut préciser qu'au niveau du fonctionnement du club house, il faut savoir que toutes les soirées organisées sont générées par des membres du club. Au niveau bar, c'est un coin que l'on essaie de rendre convivial où tous les voisins sont d'ailleurs invités à venir passer un moment agréable. Si la musique va un peu trop fort on le dit à Mathieu. Le club va distribuer des toutes boites pour les avertir qu'il y a un événement au CIT.

Mathieu explique : depuis le 15 avril, on a une très belle saison. Il est vrai que je dépense beaucoup d'énergie pour développer une terrasse pour les membres du club mais également pour les riverains dans le but de créer des liens sociaux autour d'un verre. Ce que je souhaite c'est revoir tous les habitants du quartier sur cette terrasse, ce n'est pas organiser des fiestas jusqu'à toutes les heures.

Mr Londot propose que les riverains soient prévenus par un petit mot dans la boîte quand il va y avoir une soirée qui va durer.

Mme Kozyra : je suis la juge arbitre qui organise les tournois. En ce qui concerne les nuisances, je pense que Mathieu a bien entendu vos doléances ; maintenant, je pense qu'au niveau du dialogue il suffit de demander ou de donner un coup de fil. Au niveau de l'éclairage, il faut savoir que pendant les tournois (deux semaines sur l'année) on fait de son mieux mais il y a des matchs qui commencent parfois à 22h ! On peut cependant demander aux membres que quand ils sortent du terrain ils préviennent Mathieu pour qu'il puisse éteindre l'éclairage.

Mr Monseur revient sur la pétition : si on retire Mmes Cromphaut et Meurisse et moi-même qui ne sommes pas signataires de cette pétition, les échevins et les membres des comités du CIT et du quartier, il est triste de constater qu'il y a seulement, parmi les invités, 2 personnes présentes sur les 33 signataires de la pétition. Le but de cette réunion n'était-il pas de pouvoir s'exprimer autour d'une table et trouver des accords à l'amiable au sujet des griefs énoncés dans la pétition ?

Madame Laurent précise qu'il y a un règlement de police et cela il n'y a rien à faire, il va falloir le respecter comme au niveau des heures : en semaine c'est 22h et pas minuit, et la musique à 2h du matin c'est 0 décibels. C'est obligatoire dans toute la zone de police. Pour un événement exceptionnel comme un tournoi, il faut demander une dérogation au Collège Communal pour pouvoir dépasser les heures.

Monsieur Wautelet prend la parole : je vous ai bien écouté, je suis content que les clubs sportifs se développent et il est clair que les clubs ont parfois la rançon du succès et qu'ils doivent ainsi faire attention. Je pense qu'ici la réunion va dans le bon sens, c'est-à-dire sensibiliser les membres avec l'installation de panneaux et les informations sur le site. Je pense que Mathieu est de bonne volonté et qu'il est à l'écoute. C'est malheureux qu'il n'y ait pas plus de riverains venus dire ce qui ne va pas et ce que l'on peut faire pour résoudre les problèmes. Vous avez ici des responsables de club qui comprennent mais qui sont également, au niveau sportif, tenus par des contraintes réglementaires. Il faut essayer le vivre ensemble, ce qui est de moins en moins facile. Même si on dit cercle intime de tennis, c'est très bien d'essayer d'amener les gens et de se connaître parce que je pense que maintenant on ne connaît plus ses voisins. Le problème c'est se connaître en se respectant mutuellement. En arrivant, j'ai déjà vu le panneau et je vois que le club a déjà réagi et je dis que le club a pris conscience qu'il y avait des difficultés pour certains riverains et on peut comprendre certaines de ces réactions. Vous mettez déjà en place toute une série de mesures et ça va dans le bon sens.

Les riverains présents qui ont signé la pétition répètent qu'ils n'ont pas signé pour ce texte et qu'ils sont personnellement heureux d'avoir assisté à une telle réunion positive.

Madame Laurent : ça va passer au Collège et on va en discuter. Quand on a une pétition, on n'a qu'un son de cloche. Ici, on a la preuve que ce son de cloche n'est pas la vérité.

Mathieu : grâce à cette réunion, on va en parler en dehors. Ce qui serait intéressant, c'est qu'il y ait un courrier retour auprès des personnes qui ne sont pas présentes aujourd'hui.

Règlement de Police concernant les feux de jardin et les heures de tonte



Brûler ses déchets verts à moins de cent mètres d'une habitation est formellement interdit. La pratique est autorisée à plus de cent mètres pour autant qu'elle ne gêne en aucun cas le voisinage. Brûler tous autres types de déchets (papiers, emballages, pneus...) est interdit



Il est interdit d'utiliser des outils à moteur à explosion ou électriques en semaine durant la nuit, les samedis avant 9h et après 18h ainsi que les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.